



Revêtement semi-épais souple organo-siloxane pour façade



DEFINITION

Revêtement souple de ravalement de façades à base de copolymères acryliques et polysiloxanes en dispersion aqueuse d'aspect mat velouté.

DOMAINES D'EMPLOI

- Extérieur.
- Revêtement de classe D3 ou de classe I1.
- Particulièrement destiné à l'entretien des anciens revêtements semi-épais, des anciens revêtements d'imperméabilité et des revêtements plastiques épais.
- Adapté pour l'entretien des maçonneries enduites, faïencées ou microfissurées.

SPECIFICITES

- Idéal pour l'entretien des RPE et RSE.
- Technique mono-produit.
- Bon garnissant masquant le faïencage.
- Sans tension sur les anciens fonds.
- Possibilité de mise en œuvre sur des surfaces non exposées au rayonnement solaire.
- Conforme aux spécifications de la norme NF EN 1062-1.

POINTS FORTS

- Grande facilité d'application et de mise en œuvre.
- Bonne matité qui masque les imperfections du supports.
- Excellente tenue aux intempéries et au rayonnement ultraviolet.
- Excellente résistance à l'encrassement.

CARACTERISTIQUES

Aspect du film sec :	Mat velouté.
Extrait sec en volume (en blanc) :	53 (± 2) %
Densité (masse volumique à 20 °C) :	1,36 (± 0.05) g/cm ³
Viscosité à 20°C :	90 à 100 poises
Epaisseur théorique moyenne u film sec :	0,190 mm pour 500 g/m ² .
Rendement moyen :	Sur supports lisses : 3 à 5 m ² /L
Temps de séchage (à 23° et 50% d'humidité rel.) :	Sec au toucher : 4 heures Par temps humide et froid, le séchage à cœur est plus long. Le revêtement n'acquiert ses propriétés définitives qu'après 2 à 3 semaines.
Redoublable :	24 heures
Teintes :	Blanc, teintes du nuancier REFLETS. Les teintes foncées (présentant un coefficient d'absorption du spectre solaire supérieur à 0,7) sont déconseillées en système décoratif sur des façades en exposition ensoleillées. Elles sont proscrites en système I1.
Conditionnements :	15 L

Oui à la peinture citoyenne



Les renseignements de cette notice sont fondés sur nos connaissances actuelles et les résultats d'essais effectués, en toute objectivité, dans des conditions d'utilisation conformes aux normes ou DTU en vigueur.

Avant toute mise en œuvre vérifier auprès de nos services techniques que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Edition : Janvier 2012.



MISE EN ŒUVRE

Supports admissibles : • Béton de granulats courants ou de granulats légers.

- Béton ou maçonnerie d'éléments enduit au mortier de liant hydraulique.
- Revêtements scellés ou collés de petits éléments à base de pâte de verre ou de carreaux céramiques (taille maximale : 7,5 X 7,5 cm).
- Briques de parement. Tous ces supports pourront être bruts ou comporter d'anciennes peintures ou d'anciens revêtements (imperméabilité, RSE ou RPE) en bon état..

Préparation des fonds : Se conformer aux prescriptions des DTU et Règles Professionnelles en vigueur. D'une façon générale, les travaux préparatoires sur anciens fonds seront adaptés à la nature et à l'état du support. Les éclats de béton et les fers seront repris avec des produits appropriés. Les contaminations par des micro-organismes seront traitées avec la solution de SOLUTION AC. Dans le cas où un lavage à l'eau sous pression est réalisé, laisser sécher les supports avant application du revêtement.

Systèmes d'application :

Nature des désordres	Nature des systèmes	Couche d'impression	Couche de finition
Porosité, faiçage	Décoration D3 (A1)	SIGMATEC Organo-Siloxane (1) dilué à 20% d'eau (en poids) 250 g/m ²	SIGMATEC Organo-Siloxane 1 couche 450 à 500 g/m ²
Anciens revêtements d'imperméabilité salis	Rénovation d'aspect D2 (A0)	SIGMATEC Organo-Siloxane 1 couche 450 à 500 g/m ² Ou 2 couches diluées à 20% d'eau (250 g/m ² /couche)	
Porosité, faiçage, micro-fissuration <0,2 mm	Porosité, faiçage	SIGMATEC Organo-Siloxane (2) dilué à 20% d'eau (en poids) 250 g/m ²	SIGMATEC Organo-Siloxane 1 couche 450 à 500 g/m ²

Les consommations sont données, dilution comprise, pour des supports lisses. En fonction du relief, une majoration peut être à déterminer sur le chantier.

(1) Sur pâte de verre et carreaux céramique*, sur anciennes peintures minérales (silicate ou chaux) et de façon générale sur fonds excessivement poreux ou pulvérulents, on utilisera, en remplacement de SIGMATEC FACADE dilué, SIGMAFIX en couche d'impression (voir fiche technique du produit)..

(2) Sur pâte de verre et carreaux céramique*, sur anciennes peintures minérales (silicate ou chaux) et de façon générale sur fonds excessivement poreux ou pulvérulent, on utilisera SIGMAFIX en couche d'impression (voir fiche technique du produit) avant la première couche diluée de SIGMATEC Organo-Siloxane.

SIGMAFIX est à proscrire sur ancien revêtement (RPE, RSE ou Imperméabilité) et sur support décapé chimiquement et thermiquement. Utiliser UNPRIM'O en couche d'impression (voir fiche technique du produit).

* de taille maximale 7,5 X 7,5 cm

Matériel d'application : Brosse, rouleau polyamide texturé (éviter les rouleaux méchés), pistolet.

Dilution : Eau.

Nettoyage du matériel : A l'eau, immédiatement après usage.

OBSERVATIONS

Conditions limites d'application : Température du support comprise entre 5°C et 35°C. Humidité relative inférieure à 80 %. Ne pas appliquer par temps de gel, ni sur support humide ou condensant. Ne pas utiliser dans un endroit clos, non exposé à la lumière solaire.

Recommandations particulières : • En revêtement d'imperméabilité de classe I1 (A2), SIGMATEC ORGANO-SILOXANE devra être mis en œuvre en respectant scrupuleusement l'ensemble des prescriptions de la norme NF DTU 42.1, en particulier en ce qui concerne les modalités de « l'étude préalable ».

- En rénovation d'aspect monocouche D2(A0), SIGMATEC ORGANO-SILOXANE ne pourra être appliqué que si l'ancien revêtement ne présente pas, soit par les salissures, soit par la nuance d'origine, un contraste trop important par rapport à la teinte choisie. Dans le cas contraire prévoir le système de classe D3(A1).
- Sur Revêtement Plastique Epais, les consommations peuvent s'accroître de façon importante. Il est recommandé de ne pas excéder une consommation globale de 1,2 kg/m² (environ 0,9 litre/m²).
- Pour éviter une surconsommation, la couche de finition SIGMATEC ORGANO-SILOXANE pourra être diluée.
- Se reporter à la fiche de Disposition Communes SIGMAFLEX pour le système de classe I1.

Oui à la peinture citoyenne



Revêtement semi-épais souple organo-siloxane pour façade



CLASSIFICATION

AFNOR : NF T 36-005 - Famille I - Classe 7b2.

COV : Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/c) : 40g/l (2010). Ce produit contient maximum 40 g/l COV. Les valeurs COV indiquées tiennent compte de nos colorants et des diluants éventuels préconisés sur notre fiche descriptive.

EVWA : NF EN 1062-1 :
D2 : E3, V2, W3, A0
D3 : E4, V2, W3, A1
I1 : E4, V2, W3, A2

CONSERVATION

- 1 an en emballage hermétique d'origine non ouvert.
- Stocker à l'abri du gel et des fortes chaleurs.

HYGIENE ET SECURITE

- Ce produit ne présente pas de danger selon la directive 88/379/CE, néanmoins consulter la fiche de données de sécurité pour assurer la protection des utilisateurs.
- La fiche de données de sécurité est disponible sur le site www.quickfds.com.
- La fiche technique est disponible sur le site : www.sigmacoatings.fr.

Oui à la peinture citoyenne



Les renseignements de cette notice sont fondés sur nos connaissances actuelles et les résultats d'essais effectués, en toute objectivité, dans des conditions d'utilisation conformes aux normes ou DTU en vigueur.

Avant toute mise en œuvre vérifier auprès de nos services techniques que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Edition : Janvier 2012.